



Fiche Technique Transport Psychiatrique

Objectifs

- Développer des connaissances, un comportement et des aptitudes afin d'acquérir des compétences professionnelles
- Acquérir des capacités ciblées sur la prise en charge d'un patient souffrant d'une affection psychiatrique.
- Collaborer à la prise en charge médicale d'un patient en hospitalisation sous contrainte
- Assurer l'extraction et le transport d'un patient en toute sécurité pour le patient et l'ambulancier

Dates

- 2 et 3 février 2017 de 9 heures à 17 heures dans nos locaux de Romainville

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation vient compléter et approfondir les connaissances des ADE sur la prise en charge d'un patient souffrant d'une affection psychiatrique.

Les institutions comme les patients attendent des ambulanciers et des sociétés de transport sanitaire une professionnalisation des comportements et des compétences.

Cette formation a pour ambition de donner aux ambulanciers le bagage technique en adéquation avec les standards de prise en charge actuel.

À l'issue de la formation l'ADE est capable de prendre en charge un patient souffrant d'une affection psychiatrique, de son domicile jusqu'au service adaptée tout en respectant le cadre législatif, éthique et professionnel ainsi que le contexte dans lequel s'inscrit sa prise en charge.

Formation destinée aux ambulanciers et infirmier diplômés d'État qui souhaitent participer aux transports psychiatriques.

Activité professionnelle qui peut s'exercer au sein d'une entreprise privée ou d'un service hospitalier de transport sanitaire.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le cadre législatif

La prise d'appel, interroger un patient ou sa famille et orientée une prise en charge

Préparer l'intervention à domicile, l'entretien familial, l'approche du patient

Le contact avec le patient et sa famille

L'extraction et le transport

Le défusing, analyse de l'intervention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Enseignement en alternance basé sur une pédagogie active et participative intégrant des cours magistraux, des travaux de groupe et des ateliers d'apprentissage pratiques.

DURÉE

14 heures d'enseignement théorique et clinique